



# FRANCE TÉLÉCOM NE FAIT PAS DE CADEAU !

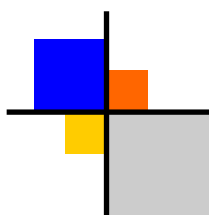
## JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

### LUNDI DE PENTECÔTE



**1ER MAI**

**ASCENSION**



**FRANCE TELECOM  
ENCORE UNE FOIS  
AUX ABONNÉS  
ABSENTS DE LA  
NEGOCIATION ?**

La Cfdt est intervenue à plusieurs reprises afin d'obtenir l'ouverture d'une négociation sur les modalités d'application de la journée de solidarité et demander la récupération d'une journée du fait de la concomitance du 1er mai et de l'ascension.

Pour seule réponse France télécom met en place une décision unilatérale octroyant « généreusement » le lundi de pentecôte de manière exceptionnelle pour 2008 en compensation d'une année bissextile.

Pour les années suivantes les modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité devraient s'exercer de la façon suivante :

- ⇒ pour les collaborateurs bénéficiant de réduction du temps de travail sur l'année et pour les cadres exécutifs autonomes : l'exercice de la journée de solidarité entraîne la suppression d'un jour de temps libre ;
- ⇒ pour les collaborateurs ne bénéficiant pas de réduction du temps de travail sur l'année : la compensation s'exerce en travaillant une heure en plus pendant 7 jours ouvrés.

Une fois encore l'entreprise fait fi du dialogue social, d'autant que certains salariés et surtout les cadres, dont la journée de travail dépasse allègrement les 7H sont les grands perdants de cette décision.

**Dès maintenant l'entreprise doit répondre aux demandes de la Cfdt et aux attentes des salariés :**

- ⇒ Ouverture de négociation pour la journée de solidarité
- ⇒ Compensation d'une journée du fait de la coïncidence du 1er mai et du jeudi de l'ascension.

**ENSEMBLE**

**CONSTRUISONS NOTRE AVENIR**

<http://cfdt.francetelecom.fr/index.php>

Fédération CFDT Communication, Conseil, Culture – 47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19—Avril 2008

